
Convention citoyenne sur les finances publiques : le tirage au sort des citoyens débute



Début de
au sort des
de la Convention
sur les finances

Comment préparer l'avenir et répondre aux grands défis sociaux, économiques et environnementaux dans un contexte budgétaire contraint ? Pour nourrir cette réflexion collective, le Conseil économique, social et environnemental organise une Convention citoyenne sur les finances publiques, la première lancée à son initiative dans le cadre de sa mission de carrefour de la participation citoyenne.

Un panel reflétant la diversité de la société française

Le CESE lance le tirage au sort des 150 citoyennes et citoyens qui participeront à la Convention citoyenne sur les finances publiques. Pendant plusieurs semaines, des milliers de personnes seront contactées partout en France afin de constituer un panel représentatif de la diversité de la population.

Une nouvelle étape débute avec le lancement du tirage au sort qui permettra de constituer le groupe des 150 citoyens participant aux travaux de la Convention.

Leur recrutement est réalisé par Harris Interactive à partir de numéros de téléphone générés aléatoirement, sur la base de critères socio-démographiques fondés sur les données de l'INSEE, afin que le groupe reflète au mieux la diversité de la population vivant en France : **le genre, l'âge, les typologies d'aires urbaines, la région d'origine, le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle.**

Une attention particulière est également portée à la représentation des territoires ultramarins et des publics habituellement éloignés des démarches participatives.

Afin de permettre la participation de personnes en situation de précarité, particulièrement difficiles à mobiliser dans les dispositifs participatifs classiques, le recrutement est complété par un dispositif spécifique d'association à la Convention.

Que feront les citoyens qui participeront à la Convention ?

À partir du 27 novembre 2026, les 150 citoyens retenus se réuniront au CESE lors de plusieurs sessions de travail.

Ils disposeront du temps nécessaire pour :

S'informer sur les finances publiques ;

Auditionner des experts et des acteurs concernés ;

Débattre collectivement ;

Élaborer des propositions et des scénarios pour éclairer les choix publics.

Leur mission sera de répondre à la question :

« Quelles priorités définir et quels choix faire aujourd'hui pour retrouver la maîtrise de nos finances publiques, réduire le déficit et préparer l'avenir ? »

Une démarche fondée sur l'information et le dialogue

Tout au long de leurs travaux, les citoyens bénéficieront d'informations pluralistes et contradictoires. Ils pourront entendre des économistes, des représentants des administrations publiques, des élus, des partenaires sociaux, des associations et des acteurs de terrain afin de construire un avis éclairé.

Ils auront également la possibilité de solliciter des éclairages complémentaires ou des auditions supplémentaires s'ils estiment avoir besoin d'informations supplémentaires pour nourrir leurs réflexions.

Le déroulement de la Convention sera placé sous la supervision d'un Comité de gouvernance chargé de veiller à la qualité, à l'indépendance et à la transparence de la démarche.

Composé de membres du CESE, de personnalités qualifiées et de citoyennes ayant participé à de précédentes conventions citoyennes, le Comité de gouvernance veille au pluralisme des informations mises à disposition des citoyens et à la qualité de la démarche.

Conformément à la loi organique relative au CESE, un collège des garants veillera au respect des principes de sincérité, d'égalité, de transparence et d'impartialité tout au long de la Convention.